



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1421
25 November 2021

FRENCH
Original: ENGLISH

1346^e séance plénière
Journal n° 1346 du CP, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1421
RECOMMANDATION D'ADOPTER UNE DÉCISION SUR LA
PRÉSIDENTE DE L'OSCE EN 2025

Le Conseil permanent,

Prenant note de la lettre datée du 19 novembre 2021 (CIO.GAL/136/21), dans laquelle le Ministre finlandais des affaires étrangères a indiqué que la Finlande était disposée à assumer la présidence de l'OSCE en 2025,

1. Prie sa Présidente de transmettre à la Présidente en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur la présidence de l'OSCE en 2025 (MC.DD/24/21 du 23 novembre 2021) ;
2. Recommande au Conseil ministériel d'adopter cette décision au moyen d'une procédure d'approbation tacite prenant fin le mardi 30 novembre 2021 à 18 heures HEC.